

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS,
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,
21 Décembre 1881.

Chronique générale.

Il y a eu, hier matin, conseil des ministres à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. Devès, ministre de l'agriculture, et Gougeard, ministre de la marine, n'y assistaient pas. M. Devès est revenu de Lille dans la nuit. Quant à M. Gougeard, il n'est attendu à Paris qu'aujourd'hui.

M. Waldeck-Rousseau a fait part à ses collègues des mesures qu'il a déjà prises et de celles qu'il compte prendre pour remédier aux désastres causés par les inondations qui viennent d'avoir lieu en Algérie.

A l'issue du conseil, le Président de la République a signé un décret portant nomination de quatre sous-préfets, parmi lesquels celui d'Issingaux, et de trois secrétaires généraux.

La *Riforma*, organe de M. Crispi, pense que les négociations pour l'affaire de Tunis ne doivent pas se poursuivre seulement entre l'Italie et la France, mais qu'il faut encore inviter l'Angleterre à y prendre part, parce que ses intérêts sont semblables à ceux de l'Italie.

Nous ne savons ce que fera l'Angleterre, ni ce que seront les négociations dont parle la *Riforma*. Mais l'attitude de la Porte nous laisse prévoir des complications en Tunisie, parce qu'elle se dessine nettement contre nous.

Il y a à Constantinople un journal appelé *El-Djeaib*, avec Selim-Parris pour directeur, lequel nous est particulièrement hostile. M. Tissot, notre ambassadeur, a eu beau réclamer auprès du Sultan, celui-ci n'a répondu à ses plaintes que par l'envoi de l'ordre de l'Osmanie à Selim-Parris et

par la souscription de huit cents nouveaux abonnements.

En même temps, les envois d'armes à Tripoli continuent, et l'on parle même à Constantinople d'un manifeste belliqueux qui serait adressé à tous les musulmans d'Afrique.

Cette attitude de la Sublime-Porte n'est point de nature à inspirer grande confiance dans la pacification prochaine de Tunis et de l'Algérie.

La politique républicaine nous a fourvoyés dans une aventure qui est pleine de périls à cause des jalousies de l'Angleterre, de l'Italie et de la Porte, et dont il est difficile de mesurer le résultat.

M. de Bismark savait bien ce qu'il faisait quand il applaudissait des deux mains à cette fatale expédition de Tunisie. Nos ministres ont été des naïfs quand ils ont pris cette approbation de notre ennemi pour un encouragement à poursuivre cette équipée.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes vient de réclamer l'intervention du Nonce apostolique pour inviter les évêques à ne plus s'absenter de leur diocèse pour se rendre à l'étranger, sans en avoir obtenu l'autorisation directe du ministre des cultes.

Cette semaine paraîtra à l'*Officiel* un décret qui relève M. Roustan de son poste diplomatique en Tunisie pour être appelé à d'autres fonctions.

On annonce que ce sera probablement le général Lambert qui succédera à M. Roustan en qualité de ministre de France à Tunis.

Le travail de la réorganisation de la magistrature marche vers la solution.

Le ministre de la justice et les jurisconsultes occupés à ce travail, se rendant aux observations aussi justes que sages contenues dans les rapports écrits ou verbaux des divers premiers présidents et procureurs gé-

néraux consultés ou appelés à Paris, ont d'ores et déjà arrêté en principe :

- 1° La mise à néant, dans toutes ses parties, du premier projet ;
 - 2° En ce qui concerne l'inamovibilité, qu'il n'y serait touché que par extinction ;
 - 3° Relativement à la réduction des tribunaux, qu'il convenait de les laisser presque tels quels ;
 - 4° Pour le personnel, qu'il y avait lieu d'opérer de grandes réductions.
- Les cours jugeront à 5 au civil, à 4 au correctionnel, et à 3 à la chambre des mises en accusation.

Le général de Miribel, pour éviter les désagréments que sa présence au ministère de la guerre pouvait susciter au général Campenon, par suite de la campagne que les journaux intransigeants et radicaux ont ouverte contre lui, a offert sa démission, il y a quelques jours. Le ministre de la guerre l'a formellement refusée en lui déclarant que tout cela allait prendre fin.

D'après l'*Indépendant*, les instigateurs de la campagne entreprise par les journaux radicaux contre M. de Miribel seraient des officiers attachés au ministère de la guerre du temps du général Farre.

Les journaux étrangers apprécient presque tous comme nous le verdict du jury dans l'affaire Roustan-Rochefort.

Le *Times* ne dit pas, comme le procureur général, que l'acquiescement de M. Rochefort est la condamnation de M. Roustan, mais il y voit la preuve que l'opinion publique entend que les fonctionnaires de tout ordre se gardent « des fréquentations douteuses et des affaires véreuses ». Il ajoute qu'il y a là une manifestation du sentiment du pays contre la politique suivie par le gouvernement en Tunisie.

Le *Daily News* regarde le verdict comme un avertissement donné à nos ministres

de veiller plus scrupuleusement sur les actes de leurs agents et sur les leurs propres.

Trois autres journaux de Londres, la *Pall-Mall-Gazette*, le *Standard*, le *Morning-Post*, sont plus sévères encore. Ils considèrent l'acquiescement de M. Rochefort comme la condamnation du gouvernement, de sa politique, de « la scandaleuse agression tunisienne », de toute notre « diplomatie orientale. » M. Roustan n'a été qu'un « bouc émissaire » cachant les véritables coupables. Le jury a formulé un vote de « censure nationale ».

Enfin, M. Gambetta et tout le grand ministère sont « frappés au cœur », car le pays voit à cette heure où le conduit cette entreprise qui lui a ôté « d'abord ses alliés, puis tout espoir de revanche par voie d'accommodement ou d'autre sorte. »

La *Gazette de Cologne*, organe allemand, n'hésite pas à solidariser le gouvernement avec notre consul à Tunis, à cause de l'attitude prise par la presse gouvernementale elle-même.

Le bruit de la démission du procureur-général Dauphin est loin de se confirmer.

Avant-hier, au ministère de la justice, on donnait au contraire comme certain que M. Cazot avait félicité M. Dauphin sur son réquisitoire dans l'affaire Rochefort.

Le préfet de police prépare, dit le *Télégraphe*, un projet de loi modifiant la législation théâtrale actuelle. Il demanderait de pouvoir infliger une amende allant jusqu'à cinq cents francs.

D'après le *Petit Marseillais*, qui en donne la nouvelle sous réserves, les directrices et directrices des écoles communales auraient reçu l'ordre de supprimer la prière et l'étude de l'histoire sainte.

Les ouvriers des aciéries de la Loire pro-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TIRELIRE DE MONSIEUR JEAN

(CONTE DE NOËL)

IV

Où M. Jean se prouva fort bien qu'il avait toujours été un peu fou

(Suite.)

— Que désires-tu ? lui dis-je avec angoisse. Demande-moi tout ce que tu voudras, je te le donnerai.

— Et pour lui prouver combien il m'était facile de tenir ma promesse, j'agitais devant ses yeux la tirelire, faisant sonner les pièces qu'elle renfermait.

— Folie ! folie ! Une main vigoureuse tordit ma main.

— Où as-tu volé cet argent ? » criaient-ils.

— Je n'ai rien volé, dis-je fièrement, tout en essayant de reprendre mon bien.

— Mais, déjà, la tirelire avait roulé en éclats, sur le plancher. J'éprouvais une si étrange douleur en la voyant brisée que je ne songeais plus à son contenu.

— Je me jetai à genoux, relevant pieusement

chaque morceau, pleurant toutes mes larmes, appelant tour à tour ma mère et Françoise.

La persécutrice avait fui non sans s'être emparée de mon trésor. Je ne restais pas, néanmoins, complètement dépouillé. Deux petites pièces d'or avaient glissé dans une des nombreuses fentes du plancher. Je les enveloppai de mon mieux, et cherchai une cachette nouvelle où je pusse les savoir en sûreté avec les débris de la tirelire.

— Pauvres souvenirs d'enfance ! Pas un qui ne contienne des larmes... Après tout, ma jeunesse et mon âge mûr ont-ils été plus heureux ?

— Le premier sentiment de joie éprouvé remonte à l'époque où, âgé de seize ans, je pus enfin vivre de mon travail et occuper, dans la maison où l'on m'employait, une chambre bien petite, bien triste, mais qui me sembla belle, car j'avais obtenu de la partager avec mon frère Paul. Cette joie, je l'obtins un jour de Noël. Ah ! je le fêtais de toute mon âme.

— Puis le temps s'écoula, je dus tirer au sort, il me favorisa ; mais, quatre ans plus tard, quand la veille de la Nativité revint, je surpris des pleurs dans les yeux de mon frère.

— Pourquoi ce chagrin ? lui demandai-je. Peux-tu garder un secret pour moi ?

— Je dus prier longtemps, Paul s'obstinait dans son silence ; enfin, j'arrachai un aveu.

— Mon frère avait peur d'amener un mauvais

numéro. Il redoutait, pour sa frêle santé, la vie militaire. Le vrai motif n'était pas là. Paul aimait et il avait une promesse formelle, s'il échappait à la conscription.

— Je poussai un soupir, mais Paul ne l'entendit pas, car, tout aussitôt, je lui jurai combien il était facile, le cas échéant, de lui trouver un remplaçant.

— Certes, je pouvais tenir ma promesse. N'étais-je pas d'une robuste complexion ? N'étais-je pas en mesure de devenir un irréprochable soldat ? Et cela fut ainsi, puisque Paul amena un mauvais numéro.

— Avant mon départ, je plaçai entre ses mains la tirelire de Françoise.

— Pauvre tirelire ! je l'avais réparée de mon mieux et je la gardais précieusement : il me semblait qu'elle devait nous porter bonheur.

— Pour rien au monde, je n'eusse voulu déposer dans un objet plus élégant mes modestes économies. Cette fois, elle contenait cinq cents francs. Paul pouvait entrer en ménage.

— Folie pure !

— Si j'avais laissé parler mon frère, il n'eût pas épousé, à vingt ans, une femme de dix-sept ans à peine, de santé tout aussi frêle que la sienne, et tous deux ne seraient pas morts bien jeunes en laissant trois pauvres orphelins...

— J'espère avoir fait le possible pour ces enfants ; mais remplace-t-on un père dévoué, une mère

tendre ?

— Nous l'essayâmes, ma femme et moi. Ma femme, ma chère Louise !... rencontrée un jour de Noël, et perdue à la même époque, après vingt-deux ans d'une union traversée par de grandes peines, mais remplie par une inaltérable affection.

— Le bonheur peut-il véritablement exister ? J'en doute. Toujours une pensée importune trouble la félicité en apparence la plus complète.

— Combien de fois, en grossissant le petit pécule de temps en temps renfermé dans la tirelire de Françoise, avais-je fait de beaux projets ! Je gardais mes deux neveux et ma nièce près de moi, je les associais à mon fils...

— Folie ! folie ! Mes neveux courent les mers, ma nièce s'est mariée contre ma volonté, et mon fils... Pourquoi son nom revient-il à ma pensée ? Quels sacrifices n'ai-je pas consentis pour lui ? Quelle tendresse ne lui ai-je pas témoignée ? Ma petite aisance, il l'a dissipée ; ma tendresse, il l'a méprisée... Je n'ai pu supporter le séjour de ma ville natale, je suis venu à Paris.

— Folie nouvelle ! Ici je suis encore plus seul ; pas un parent, pas un vieil ami. Après tout, cela vaut mieux. Enfants, parents, amis, sont ingrats. Je me suffis fort bien ; je grossis même une petite épargne. Ma tirelire en est la preuve.

— Arrière les préoccupations, les souvenirs ! Je veux vivre pour moi, enfin. Que m'importent les

testent énergiquement contre deux adjudications faites récemment par l'Administration des Chemins de fer de l'Etat tendant à la fourniture des ressorts et bandages. Les adjudicataires seraient la maison Krupp d'Essen en Prusse et l'usine du Phoenix également en Prusse.

Nous reproduisons la question suivante, d'après le Figaro :

« Est-il vrai, ainsi que nous l'assure un de nos lecteurs, que la commission d'enseignement déléguée par le Conseil municipal a rayé des ouvrages à distribuer en prix aux écoles : *Robinson Crusoe* et *Télémaque*, comme entachés d'un sentiment religieux ? »

« Nous serions curieux d'être renseigné sur ce point. »

Les religieux Prémontrés avaient acheté, au prix de vingt-sept mille francs, y compris les frais d'acte, l'ancienne abbaye de Mondaye au diocèse de Bayeux. Ils vivaient là depuis une vingtaine d'années, priant, étudiant, prêchant et payant leurs impôts. Expulsés de leur modeste propriété, ils viennent de la revendre trente-sept mille francs. Or, sait-on à quel chiffre elle était évaluée sur le fameux mémoire présenté à la Chambre par la commission d'enquête ? *A deux cent soixante mille francs !* C'est plus de sept fois sa valeur. Quelle estime mérite un pareil rapport ? Mais il atteint le but qu'on se propose. On excite les passions populaires en leur montrant les fabuleuses richesses des congrégations religieuses.

Un infirmier laïque de Bicêtre vient d'être mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'avoir commis de monstrueux et nombreux attentats sur de pauvres enfants épileptiques et idiots confiés à ses soins. La France médicale fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Quels étaient les antécédents de cet infirmier appelé aux fonctions de garçon de dortoir dans la 3^e division à Bicêtre ? »

« Il venait d'être chassé du corps des sergents de ville, pour avoir abusé d'une jeune fille qu'il menait au poste, quand l'administration de l'Assistance publique le recueillit et en fit un infirmier à l'hôpital Cochin. »

« Là, il se signala par des actes d'immoralité qui donnèrent lieu à des plaintes de la part du personnel et des malades, et il quitta même, un soir de carnaval, son poste, emmenant l'infirmière de service, abandonnant tous les deux les malades, sans plus de soucis des fonctions qui leur étaient confiées. »

« L'administration ne pouvait ignorer ces antécédents. Eh bien, le sergent de ville révoqué, l'infirmier chassé de Cochin est recueilli de nouveau et placé à Bicêtre, dans le service de M. le docteur Bourneville. Et là, où l'on devait connaître ses antécédents, on lui confie les fonctions de garçon de dortoir, dans une salle d'enfants ! »

peines d'autrui ? Ai-je donc été favorisé moi-même ? Depuis douze ans que j'habite à Paris, personne s'est-il inquiété de savoir même si j'existais encore ! Ah ! je me trompe, mon fils m'a écrit deux lignes pour demander mon consentement à son mariage. C'était, il ya quatre ans, une veille de Noël, toujours. Et depuis, plus un mot. Ce mariage a-t-il eu lieu ? Qu'est devenu Julien ?

« Vraiment, vais-je songer à lui, l'ingrat ! C'est fini, je suis guéri de ma faiblesse. La solitude est bonne conseillère. Chacun pour soi : bonne maxime, la seule saine et ne causant jamais de mécompte. »

« A quel propos, par exemple, me mêlerais-je des affaires de M^{me} Bertier ? Elle serait ingrate, comme tous ceux que j'ai aidés, soutenus. M^{me} Véronique peut venir essayer encore de m'émouvoir ; je lui répondrai fort bien de me laisser en repos, et de se souvenir, dorénavant, de l'heure de mon dîner !... »

Comment M. Jean se mit en devoir de tenir ses résolutions nouvelles

Le plus mince philosophe sait à quel point nos sensations extérieures réagissent sur nos dispositions morales. M. Jean en fournissait une preuve sans réplique. Tout à ses souvenirs, il avait négligé l'entretien du feu qui, faute d'aliments, venait de s'éteindre.

« Et la surveillance, qui devait être exercée, est telle que cet homme a pu, pendant plus de trois mois, se livrer à ces actes odieux, et qu'il a fallu un hasard fortuit pour que ses crimes fussent découverts. »

L'assistance publique chasse des hôpitaux les Sœurs de charité et elle recrute des infirmiers parmi les gens qui méritent le bagne.

O bienfaits de la laïcisation !

LE RECENSEMENT.

Il ne manquait plus que cela. La *Marseillaise* a reçu, paraît-il, la note suivante, qui lui aurait été adressée par un employé de la préfecture :

Il a été décidé hier, en conseil de préfecture, que, lorsque le travail du recensement sera terminé, toutes les feuilles rendues par les habitants et qui auront servi à ce travail seront remises à la préfecture de police, afin d'établir un grand répertoire. Paris, 17 décembre 1881.

Un employé de la préfecture qui ne signera pas et pour cause.

Cette prétention de transformer l'opération du recensement en un rouage de police est bien dans les mœurs républicaines : la police partout, sur tout et sur tous ! Cette mesure, si réellement elle était mise à exécution, serait aussi ridicule qu'odieuse, et elle ne contribuerait pas peu à discréditer le stupide arrêté de M. le préfet de la Seine.

Au point de vue pratique, le système des feuilles personnelles, des bulletins de ménages à faire remplir par les citoyens est tout simplement absurde.

Comment s'y prendra-t-on pour faire exécuter ces prescriptions dans les villages de certains départements, très-populeux, où la population illettrée est dans la proportion de 80 0/0 ?

Et pour ne parler que des habitants de certains arrondissements de Paris dont les trois cinquièmes ne savent pas écrire, sur quoi compte-t-on ?

Croit-on que ces ouvriers vont prendre la peine d'aller colporter leurs bulletins pour les faire remplir ? Par qui ? Par le concierge ? il est illettré aussi. Par le propriétaire ? il n'habite pas son immeuble. Et notons qu'il ne s'agit pas d'une seule feuille ni de deux ou trois mots : il faut une feuille pour le mari, une pour la femme, une pour chaque enfant, une pour la domestique, une pour le grand-père, etc.

Pour certains ménages, il faut douze feuilles spéciales.

N'insistons pas. Le recensement de 1881 sera une opération absolument manquée et tous les résultats sérieux qu'on en retirera seront d'avoir dépensé quatre cent mille francs et d'avoir tracassé trente-cinq millions d'individus.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE A NOTRE-DAME.

Nous lisons dans le dernier numéro de l'*Univers illustré* :

« Si le XX^e siècle a son Shakespeare

— et c'est de tout mon cœur la grâce que je lui souhaite — quel drame ce Shakespeare pourra écrire sous ce titre : *l'Impératrice Eugénie* ! »

Cette malheureuse femme, le mois dernier, a passé trois ou quatre jours en France. Elle a voulu raviver ses souvenirs et rouvrir ses plaies saignantes. Certaines grandes douleurs trouvent une sorte de consolation dans ce qui peut s'appeler le plaisir de souffrir.

Donc l'impératrice Eugénie a visité le palais de Fontainebleau et le tombeau de l'Empereur. Elle est venue errer autour des ruines des Tuileries ; on a parlé de tout cela... Mais ce dont personne n'a parlé, c'est de sa visite à Notre-Dame.

L'impératrice a voulu revoir la vieille cathédrale. Elle y est arrivée vers deux heures. L'immense nef était déserte. Précédant de quelques pas les personnes qui l'accompagnaient, l'impératrice a traversé l'église dans toute sa longueur, par l'allée centrale, depuis le portail jusqu'aux marches du chœur. Alors, s'affaissant, l'impératrice est tombée à genoux devant le maître-autel. Elle est restée là, pendant une dizaine de minutes, en méditation, en prières, en larmes.

Puis elle s'est relevée, a pris le bras de M. de T... et lui a dit, pendant qu'elle traversait de nouveau l'église dans toute sa longueur :

« — Je n'ai fait ce chemin-là que trois fois dans ma vie. Le jour de mon mariage, le jour où j'ai baptisé mon fils, et aujourd'hui ! »

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Alger, 19 décembre.

Le temps continue à être mauvais à Peregaux.

On compte 84 morts et 46 disparus ; les dégâts matériels sont immenses.

Un télégramme d'Ain-Beïda annonce que la colonne de Tebessa a reçu l'ordre de se disperser, malgré le mauvais temps, dans la crainte d'une épidémie de fièvre typhoïde. La cavalerie aurait beaucoup souffert ; plusieurs hommes auraient eu les pieds gelés.

Le gouverneur, M. Tirman, et le général Saussier sont attendus à Alger aujourd'hui. Ils auront une entrevue, assure-t-on, dès leur arrivée, le général Saussier devant partir pour la France par le paquebot de demain.

Alger, 19 décembre.

D'après certains témoins oculaires, le nombre des victimes de l'inondation de Peregaux serait plus considérable que celui qui a été annoncé. Les uns donnent 350 morts, les autres, 400, dont la moitié d'indigènes.

Sfax, 16 décembre.

Le général Logerot, à peine de retour à Gabès, apprit que les habitants du Djebel Matmata et de Tamezerte, qui s'étaient empressés d'abord de faire leur soumission, s'étaient de nouveau révoltés sur les instigations des émissaires de Ben-Khalifa.

Ceux-ci étaient venus leur annoncer que la colonne française avait battu précipitamment en retraite pour échapper à l'armée du Sultan qui venait à sa rencontre. A cette nouvelle, le général Logerot fit faire demi-tour, et la colonne repartit pour aller combattre ce rebelle.

On dit à Gabès que la colonne leur a livré un combat qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Le général Logerot ne rentrerait à Gabès que dans quelques jours. (Agence Havas.)

Etranger.

ANGLETERRE. — On a quelques nouvelles du ballon *Saladin*.

Le ballon qui portait M. Powel, membre du Parlement anglais, a rasé terre aux îles d'Aurigny, où les deux compagnons de M. Powel ont été projetés hors de la nacelle.

Depuis, un pêcheur de Cherbourg, du nom d'Ivigny, déclare avoir aperçu, mer-credi matin, non loin des îles, un ballon qui pourrait bien être celui de M. Powel.

D'autre part, les officiers du steamer *Countess-of-Aberdeen* rapportent que lors de leur passage à Montrose, la vigie a découvert, à une grande hauteur, une lumière dans la direction du nord-ouest. Cette lumière a été visible de 4 h. 40 à 5 h. 25 du matin, et les officiers du bord supposent qu'elle pouvait venir du ballon *Saladin*.

Si cette supposition était fondée, le ballon aurait donc été emporté d'abord vers la France, puis, par une brusque saute de vent, vers la côte orientale de l'Ecosse.

Une dépêche de Madrid, du 17 décembre, annonce que le capitaine de douanes de Laredo, près Santander, a informé le préfet de cette ville qu'il a vu hier un ballon passer à une petite hauteur au-dessus du fort de Laredo, se dirigeant vers Bilbao.

On suppose que c'est le ballon monté par M. Powel, et des ordres ont été donnés pour porter secours à M. Powel, si le ballon vient à atterrir.

AUTRICHE. — On télégraphie de Vienne que l'Empereur est arrivé avant-hier matin de Gœdcelles à 6 heures 30.

Depuis dimanche, l'intérieur du Ring-Théâtre, où l'on fait continuellement des travaux pour prévenir l'écroulement des murs, n'est accessible qu'aux personnes qui y sont occupées. On a révisé la liste des personnes qui ont disparu le jour de l'incendie, et l'on a constaté que leur nombre s'élève à 620.

— On télégraphie de Vienne, 20 décembre, au *Temps* :

« Hier a commencé l'inspection des théâtres par l'Empereur. Toutes les mesures de sécurité possibles ont été prescrites. On est en train de percer plusieurs portes dans chaque théâtre. »

« Dans certains théâtres des faubourgs, le nombre des sièges de galeries a été sensiblement diminué. Malgré tout cela, la confiance ne revient pas, et les théâtres sont vides. »

La température de la chambre restait assez douce, mais différait très-sensiblement de la bien-faisante chaleur qui avait rendu au vieillard sa placidité. Cette différence, favorisant la tournure pénible prise par les réflexions de M. Jean, produisait naturellement ce revirement.

Soudain, une exclamation bizarre retentit :

— Eh ! mon Dieu, qu'est cela ? demandait le vieillard en regardant, tout stupéfait, une sorte de paquet long placé sur ses genoux.

— Cela ? répondit une grosse voix joyeuse, c'est l'enfant de M^{me} Bertier. Il vient de naître, le pauvre ange. Voyez comme, malgré la misère de sa mère, il est gras et fort. Ça promet un gaillard superbe, un robuste garçon. Il vous fera honneur, monsieur Jean, et, plus tard, vous serez fier de votre filleul ; car, vous le pensez bien, je n'ai pas été chercher midi à quatorze heures, et j'ai dit tout de suite : « M. Jean peut, seul, être parrain ». Quant à la marraine... si j'osais... si c'était un effet de votre bonté... je me proposerais. Je suis hardie, pas vrai ! mais j'aime déjà ce *petiot*. Après tout, il me devra pas mal de reconnaissance, puisque je vous ai intéressé au sort de sa mère. Ah ! sans vous, qu'est-ce qu'elle serait devenue, la chère femme ! Par exemple, faut dire la vérité, vous avez été d'une générosité extraordinaire. N'ouvrez pas les yeux si grands, la sage-femme m'a tout dit. Vous avez promis de la payer, et vous avez assuré que vous ne lais-

seriez M^{me} Bertier manquer de rien. Tenez, monsieur Jean, je le savais, vous êtes bon, mais agir comme ça dépasse toutes mes suppositions. Je suis aussi contente que s'il s'agissait de moi. Je vous ai toujours soigné de mon mieux, mais, soyez tranquille, maintenant vous serez traité comme un prince. J'aime les bonnes gens, moi ! Allons, il faut que je vous quitte, la mère croirait son garçon perdu. Figurez-vous qu'elle n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures ! Vous pouvez bien dire que vous lui sauvez la vie. Embrassez votre filleul, monsieur Jean. Puisqu'il a fait son entrée dans le monde après minuit sonné, nous le nommerons Noël, n'est-ce pas ? en l'honneur du jour qui commence.

M^{me} Véronique parlait avec une volubilité si grande, que le vieillard, tout étourdi, d'ailleurs, à la vue de cet enfant dont on le déclarait parrain, ne pouvait trouver un mot.

Il serrait machinalement le nouveau-né, se demandant s'il ne continuait pas son rêve interrompu ; s'il n'avait pas remonté le cours des années, et s'il ne tenait pas, appuyé sur son cœur, le fils bien-aimé dont la naissance lui avait été si douce.

M^{me} Véronique le ramena vite à la réalité.

— Ne serrez pas si fort, dit-elle. A quoi pensez-vous donc ?

— A quoi je pensais !... Tenez, reportez cet

enfant à sa mère ; ou plutôt, non, je vais le porter moi-même. Aussi bien, puisque le secret ne m'a pas été gardé, je veux rassurer M^{me} Bertier, lui affirmer qu'elle n'a plus, pour le moment, à s'inquiéter d'autre chose que de se bien établir.

Et, avec des précautions infinies, M. Jean s'achemina vers la mansarde habitée par M^{me} Bertier.

(A suivre.)

V. VARRIN.

Un journal donne un exemple amusant de l'étrangéité de certaines notes de médecins :

« Le docteur X... rencontre un jour au bain froid un de ses clients. »

« On échange dans l'eau un : »

« — Bonjour... Vous allez bien ? »

« — Pas trop mal... Un peu mal à la tête. »

« — Le bain vous enlèvera ça. »

« Et deux mois après, sur le relevé des soins de l'année, le client lisait : »

« Consultation à l'école de natation, 40 francs. »

Pour un bain d'eau douce, la note est salée. Ce médecin devait être quelque peu apothicaire.

Petites aménités du ménage.

Elle. — Ah !... feu M. Dubassin était un homme que vous, allez ! je regretterai longtemps qu'il ne soit plus !

Lui. — Et moi, donc !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 décembre.

Grande faiblesse sur presque toutes les valeurs et principalement sur nos rentes. De 114.50, le 3 0/0 fléchit à 113.80. Le 3 0/0 perd 50 cent. à 83.25.

Animation suivie sur nos meilleures valeurs. On persiste à voir une baisse importante se produire violemment sur l'Union Générale.

Le Crédit Lyonnais a un regain de demandes très-nombreuses à 890. La hausse des actions du Crédit Foncier s'impose, car cette Société a de grandes affaires en préparation. La cote est à 1,760.

La haute direction de la Banque Transatlantique restant toujours entre les mains de M. Pereire, la confiance dans cette entreprise est plus vive que jamais.

Le marché est toujours bien disposé sur les actions de la Société Française Financière qui fait 1,020.

La Société Nouvelle fait 825. La sécurité absolue que représentent les obligations de l'Hypothèque Foncière, 48, rue de Châteaudun, amène des ordres d'achats suivis.

Sur les actions de la Banque Romaine, le marché est actif aux environs de 770.

Bon courant d'affaires sur les actions de la Banque Nationale à 665.

La Banque Nationale du Mexique est demandée à 710, l'avenir de cette Banque nous semble des plus sérieux.

Les actions nouvelles d'Alais au Rhône ont eu un marché animé au cours de 500.

La Société Générale de Fournitures Militaires se classe rapidement dans les portefeuilles. On cote 525.

Les obligations des Messageries Fluviales sont très-demandées à 288.50.

La Laiterie est à 625. Demandes suivies à 710 sur la Grande Compagnie d'Assurances.

Le Rio-Tinto est une de nos entreprises industrielles dont la prospérité est indiscutable, aussi les actions s'inscrivent-elles à 770.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a prescrit que lorsque des jeunes gens, à leur arrivée au corps, présenteront un brevet d'instruction militaire délivré par une société civile de tir autorisée, les chefs de corps pourront tenir compte de ce brevet pour la formation des classes d'instruction des jeunes soldats, telle qu'elle est prescrite par la circulaire du 34 décembre 1878.

Cette décision, très-importante, sera portée à la connaissance des sociétés intéressées par l'intermédiaire de M. le ministre.

Le ministre de la guerre a décidé qu'une inspection générale des places fortes et forteresses de l'Est et du Sud-Est aurait lieu dans les premiers jours de janvier.

Cette inspection a surtout pour but de renseigner le ministre sur l'état des approvisionnements et munitions de toute nature existant dans ces places fortes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier soir, de 8 à 10 heures, dans la direction du nord-ouest, l'horizon était sillonné d'éclairs aussi vives que si nous étions au milieu de l'été.

C'est aujourd'hui 21 décembre, à 4 heures 10 du soir, que finit l'automne et que commence l'hiver.

Théâtre de Saumur.

Nous constatons l'autre jour le succès obtenu par la troupe d'opéra dans *Faust*, joué le lundi précédent à Saumur. Depuis ce moment, une pièce des plus gaies, une nouveauté célèbre a remplacé sur notre scène l'œuvre sérieuse. Maintenant, nous sommes « tout à la joie », ou plutôt en pleine folie : l'opérette des Bouffes-Parisiens, la *Mascotte*, a fait chez nous son apparition.

Pour cette première, le théâtre était rempli comme en ses plus beaux jours. Tout le monde voulait connaître la partition de M. Audran, dont trois cents représentations consécutives, à Paris, n'ont point ralenti la vogue, et qui a déjà été jouée quinze à vingt fois au Mans, à Tours, à Caen et à Rennes.

Inutile de raconter la pièce; le *Rideau* en a d'ailleurs donné, lundi soir, au théâtre, une analyse. Qu'il nous suffise de dire que la *Mascotte* est montée avec un soin qui fait honneur à M. Roubaud, que la mise en scène est convenable et qu'il y a de brillants costumes.

L'interprétation a été excellente. Des éloges sont dus à M^{lle} Guérin, à MM. Yrac, Berton, Dépy, Vernon et à M^{lle} Bertha. Tous ont été chaleureusement applaudis et rappelés.

La *Mascotte* est une pièce amusante qui devra être représentée plusieurs fois à Saumur. La musique de M. Audran, très-réussie, vise souvent avec bonheur à l'opéra-comique, ce dont nous ne pouvons nous plaindre. Quelques-uns des morceaux, qui ont été bissés, sont fort jolis et tout remplis de mélodie. Personne ne voudra manquer d'aller les entendre et les applaudir.

Nous aurons occasion de revenir sur la pièce et sur ses joyeux interprètes.

A la suite de l'incendie du théâtre de Vienne, la préfecture de police de Paris a fait fermer plusieurs théâtres qui ne paraissent pas présenter toutes les garanties désirables en cas de sinistre.

Ces théâtres sont : le Gymnase, le Palais-Royal, les Folies-Dramatiques, l'Athénée, le Théâtre-Déjazet. En outre, sommation a été faite à l'administration de la Comédie-Française d'avoir à faire installer immédiatement un rideau métallique sur la scène, sous peine de fermeture.

En province, partout les municipalités se sont émues et ont nommé des commissions chargées d'étudier les mesures à prendre pour prévenir des catastrophes semblables à celles qui ont déjà plongé dans le deuil des populations entières.

Le Mans, Angers, Nantes, ne sont pas en retard. Nous aimons à croire que notre administration municipale suivra cet exemple, et qu'elle publiera les mesures qu'elle aura arrêtées dans l'intérêt de ses administrés, et pour satisfaire à un légitime désir.

Les intendants des théâtres russes proposeront la convocation d'un congrès international d'architectes et d'experts pour discuter de la réforme des théâtres et des mesures de précaution à prendre pour restreindre le nombre et l'importance des accidents.

Vingt théâtres ont été incendiés depuis onze mois :

Le 10 janvier, le théâtre de Cronstadt a brûlé, 7 personnes ont péri ;

Le 20 février, incendie au théâtre municipal de Plaisance ;

Le 4 mars, à Bude ;

Le 17 mars, à Modène (théâtre Aliprandi) ;

Le 23 mars, à Nice, 400 victimes ;

Le 1^{er} avril, à Agram ;

Le 2 avril, au Havre ;

Le 6 avril, à Montpellier ;

Le 7 avril, à Athènes (théâtre de Phalères) ;

Le 21 avril, à Rawangate (Angleterre) ;

Le 14 mai, à Spalato, plusieurs blessés ;

Le 8 juin, à Belfast ;

Le 10 juin, à Rome (théâtre Corea) ;

Le 29 juin, à Bologne (Politeama) ;

Le 3 août, à Madrid (Cirque) ;

Le 9 août, à Cadix ;

Le 13 août, à Prague (théâtre Tchèque) ;

Le 11 septembre, à Londres (Park-Théâtre) ;

Le 11 octobre, à Berlin (Théâtre-Royal) ;

Le 8 décembre, à Vienne (Ring-Théâtre), 620 victimes.

Le général comte de Grammont a succombé dimanche, à Paris, rue de l'Université, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Il commandait un régiment à Forbach, où il eut un bras emporté par un obus ; en 1874, il fut nommé général de brigade, et placé à la tête de la subdivision de Poitiers ; ensuite il fut appelé au commandement d'une des brigades de la 18^e division, et résida à Tours pendant quelques années. Nommé grand officier de la Légion d'Honneur en 1880, il fut mis en disponibilité, ses opinions politiques cadrant mal avec les tendances du gouvernement d'alors. Il était le dernier fils de la belle duchesse de Guiche qui a eu la douleur de voir successivement mourir ses trois fils : le duc de Grammont de Lesparre, général de cavalerie qui commandait les carabiniers quand ce régiment était en garnison à Tours ; le duc de Grammont, ancien ministre, et enfin le général comte Alfred de Grammont, dont les nombreux amis, tant en Touraine qu'à Paris, apprendront la mort avec un vif regret.

Il laisse un fils de son union avec M^{lle} Louise de Choiseul-Praslin.

Le 4^{er} janvier prochain, il sera fait une distribution de JOUETS aux petits enfants nécessiteux.

Se faire inscrire, à l'avance, 48, rue Beaurepaire, à Saumur.

CHRONIQUE MUSICALE.

Le collaborateur de l'Union, M. Daniel Bernard, qui s'était rendu spécialement à Bruxelles pour assister à la première représentation de l'*Herodiade*, de Massenet, envoie la dépêche suivante :

Bruxelles, 20 décembre, 10 h. 20.

La première représentation de l'*Herodiade*, de M. Massenet, a obtenu hier, au théâtre de la Monnaie, le plus vif succès ; c'est un honneur pour l'école française. Le public accouru à Bruxelles était venu de tous les points de la Belgique, de Paris et même de la Hongrie pour jouir de cet événement musical. La reine assistait à la représentation et a donné à plusieurs reprises le signal des applaudissements. Deux passages de la partition ont été bissés avec frénésie. La musique, écrite dans le style des oratorios, est large et dramatique.

L'auteur, rappelé par la foule enthousiaste, a refusé de paraître.

Une représentation doit avoir lieu à l'Opéra de Paris au bénéfice des victimes de l'incendie du Ring-Theater de Vienne. Ce jour-là, le service des abonnements sera suspendu. Le prix de location des places pour cette représentation est fixé de la façon suivante :

Premières loges, 4,000 fr. — Avant-scènes des baignoires, 4,250 fr. — Baignoires, par place, 400 fr. — Fauteuils d'amphithéâtre, 400 fr. — Fauteuils d'orchestre, 50 fr. — Deuxièmes loges de face, 500 fr. — Deuxièmes loges de côté, par place, 50 fr. — Avant-scènes de deuxièmes, 800 fr. — Loges d'entre-colonnes, par place, 400 fr. Les baignoires, les premières et les secondes loges ne seront pas divisées.

CONSEILS ET RECETTES.

Les marrons d'Inde employés au traitement des engelures.

Aussitôt que vous sentirez les premières démangeaisons, mettez dans 2 litres d'eau 8 ou 10 marrons que vous écraserez, ou la quantité équivalente de poudre de marrons, — et une bonne poignée de cendre de bois. Faites bouillir le tout, — jusqu'à réduction au tiers du volume primitif.

Retirez alors du feu ; passez le liquide au travers d'une passoire fine ou d'un gros linge, — et lavez, soir et matin, les parties atteintes avec cette eau, — aussi chaude que vous pourrez la supporter. Vous serez bientôt débarrassé de vos engelures.

L'ART NATIONAL, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOW. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succ^r, 33, rue de Fleurus) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, l'Art national, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

L'Art national, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. DU CLEUZIOW, en développant l'histoire de l'art en France, démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, où l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire : c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques ; il a voulu parler une langue qui fut intelligible à tous ; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaufre artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

L'Art national sera bientôt entre toutes les mains.

ÉTRENNES

Librairie J A VAUD

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

De tous les cadeaux qui s'offrent au Jour de l'An, les meilleurs sans contredit sont ceux qui ont une existence durable, et qui, décorés de tout ce que le luxe peut imaginer de plus élégant et de plus coquet pour flatter l'œil, offrent à l'esprit et à l'imagination un aliment propre à les distraire ou à les occuper sérieusement. On voit que nous voulons parler des Livres ; car, depuis quelques années, les Maisons Didot, Hachette, Plon, Hetzel, Quantin et beaucoup d'autres, ont produit des merveilles très-appreciées des amateurs.

Il faut convenir aussi que, dans les multiples Expositions qui ont eu lieu dans ces dernières années, le public s'est vivement passionné pour les objets d'art, et aujourd'hui les salons sont de véritables petits musées. Les tableaux, les gravures et aquarelles françaises et anglaises, les bronzes, les terres cuites, les faïences d'art si appréciées, les cristaux, l'ébénisterie de luxe, la maroquinerie, la tabletterie, rentrent en première ligne dans ces productions de l'art.

M. JAVAUD, qui connaît le bon goût de sa nombreuse clientèle, a réuni dans ses galeries beaucoup de ces riches nouveautés ; ses comptoirs, ses étagères sont chargés d'objets les plus nouveaux et les plus variés ; nulle part en notre ville on ne peut être mieux assorti. Aussi nous ne saurions trop engager nos lecteurs à visiter ses magasins, qui ont une renommée justement méritée dans toute notre contrée.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZOYER, BALME et C^{ie}, 14, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix-Verte, Saumur.

Marché de Saumur du 17 décembre

Blé nouveau (l'h.)	23	Huile de noix	50	125	—
Blé comm. (l'h.)	23	Huile de chene	30	—	—
Froment (l'h.)	77	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85	—
Orge	09	—	780	80	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	57	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	90	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	53	—	—
Chenevis	50	—	47	—	—
Farine, culas	157	—	64	—	42

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	à 120
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	100 à 120
Id. 1881, 2 ^e id.	à 120
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	100 à 105
Id. 1881, 2 ^e id.	à 105
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	90 à 100
Id. 1881, 2 ^e id.	à 100
La Vienne, 1881.	75 à 100

ROUGES (2 hect. 30).	
Souzy et environs, 1881	150 à 200
Id. 1881	à 200
Champigny, 1881	1 ^{er} qualité 150 à 200
Id. 1881	2 ^e id. à 200
Id. 1881	1 ^{er} id. à 200
Id. 1881	2 ^e id. à 200
Varrains, 1881	1 ^{er} id. 125 à 130
Varrains, 1881	2 ^e id. à 130
Bourgueil, 1881	1 ^{er} qualité 150 à 165
Id. 1881	2 ^e id. à 165
Id. 1881	1 ^{er} id. à 165
Id. 1881	2 ^e id. à 165
Restigné 1881	140 à 145
Id. 1881	à 145
Chinon, 1881	1 ^{er} id. 150 à 200
Id. 1881	2 ^e id. 135 à 200
Id. 1881	1 ^{er} id. à 200
Id. 1881	2 ^e id. à 200

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en gros-

sesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalésière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalésière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalésière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-

tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalésière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESIÈRE CHOCOLATÉE » en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
6 h. — matin.	A POITIERS	10 h. 31 matin.	A ANGERS
8 — 25 —	—	—	8 h. 45 matin.
11 — 15 —	—	7 — 30 soir.	11 h. 12 matin.
1 — 17 soir.	—	4 — 55 —	—
4 — 55 —	—	11 — 48 —	9 — 10 soir.
7 — 50 —	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
5 h. 50 matin.	A MONTREUIL	9 h. 13 matin.	A SAUMUR
8 — 35 —	—	5 — 17 soir.	9 h. 58 matin.
12 — 15 soir.	—	3 — 50 —	6 — 30 soir.
6 — 45 —	—	10 — 47 —	11 — 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Comptoir d'escompte	1050			C. gén. Transatlantique	590			
3 % amortissable	83 20	»	Crédit de France	892 50			Canal de Suez	3180			115
3 % amortissable nouveau	85	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1775		20	Société autrichienne	705			7 50
4 1/2 %	112 50	»	Obligations foncières 1877	350			OBLIGATIONS.				
5 %	113 60	»	Obligations communales 1879	437		1	Est	375			
Obligations du Trésor	517	»	Obligat. foncières 1879 3 %	435		1	Midi	385			
Obligations du Trésor nouvelles	500	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	735			Nord	393			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	437 50	»	Crédit mobilier	737 50		5	Orléans	388			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	»	Est	772 50		5	Ouest	382			
— 1865, 4 %	513	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1720		20	Paris-Lyon-Méditerranée	382			
— 1869, 3 %	461	»	Midi	1310		30	Paris (Grande-Ceinture)	382			
— 1871, 3 %	396 25	»	Nord	2140		40	Paris-Bourbonnais	386			
— 1875, 4 %	510	»	Orléans	1325		10	Canal de Suez	550			
— 1876, 4 %	508	»	Compagnie parisienne du Gaz	1550		35					
Banque de France	5900	»									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		ARRIVÉES	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.		
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).		
8 — 56 —	omnibus-mixte.		
1 — 25 —	soir,		
3 — 32 —	express.		
7 — 15 —	omnibus.		
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).		

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		ARRIVÉES	
HEURE	DESTINATION	HEURE	DESTINATION
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.		
8 — 21 —	omnibus.		
9 — 40 —	express.		
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.		
4 — 44 —	express-poste.		
10 — 28 —	(s'arrête à Angers).		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal civil de Saumur.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 12, rue du Marché-Noir.

Séparation de biens.

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, à l'audience du dix-sept décembre, présent mois, A la requête de M^{me} Rose Jounault, épouse de M. Théophile Marchand, ladite dame demeurant à Albœuf, commune de Forges, Ayant M^e Le Ray pour avoué; Contre M. Cretais, propriétaire à Tigné, tuteur du sieur Théophile Marchand, interdit, Ayant M^e Beaurepaire pour avoué; Il appert que: Ladite dame Marchand a été déclarée séparée de biens d'avec le sieur Théophile Marchand, son mari. Pour extrait, certifié conforme, par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour M^{me} Marchand, sur sa demande. Saumur, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-un. (808) V. LE RAY.

Etude de M^e MILON, notaire à Chanzeaux (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Qui aura lieu à Chanzeaux, en l'étude et par le ministère de M^e Milon, notaire.

Le lundi 26 décembre 1881, à une heure du soir.

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Vignoble,

Située à Rou, commune de Rou-Marson, comprenant:

Maison de maître, très-bien distribuée; Cour devant la maison, puits à eau;

Clos de vigne; Vastes caves sous la maison et pressoir;

Le tout, dans un seul ensemble, est clos de murs, et contient en superficie environ

75 ares 50 centiares.

Cette propriété dépend de la succession de M. Esprit-Félix-Benjamin Verrye, décédé à Saint-Lambert-du-Lattay.

Pour tous renseignements et traiter, d'ici au jour de l'adjudication, s'adresser à M^e MILON, notaire. (795)

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Une MAISON de GROS, de BLANC, Dentelles et Soieries.

S'adresser à M^{me} veuve FAVEL, 5, rue Beaurepaire. (761)

MAGASIN DE GRAVURES
ATELIER DE PEINTRE VITRIER
A CÉDER
A ANGERS.
Droit au bail.

S'adresser à M. BOURJEU, syndic, rue Lenepveu. (809)

A VENDRE
A LOUER

OU A ARRENTER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Sise à Distré, propre au commerce, avec boutiques, servitudes, vastes caves.

S'adresser à BAUDAIN, propriétaire, à Distré. (711)

A CÉDER
UN MAGASIN DE FOURNITURES
de Bureau,

LIBRAIRIE ET PAPETERIE.
S'adresser à M. GILARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UN APPARTEMENT

Situé au 1^{er} étage, avec grand balcon, rue Nationale et place du Roi-René.

S'adresser à M. BRILATZ, pharmacien, rue Nationale. (689)

A VENDRE

CHEVAL âgé, se monte et s'attelle, a chassé.

S'adresser au commandant B., 21, rue du Pressoir-Saint-Antoine, Saumur. (810)

A LOUER

Pour Noël prochain,

UNE PORTION DE MAISON

Située rue du Puits-Tribouillet, n° 5.

S'adresser à M. VINCENT, huissier.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME, sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures médites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS:

PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS:

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS:

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féfé, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducenge, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccone, Mario Uchard, Eugène de Mirécourt, etc., etc.

Paraît actuellement:

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

ÉTRENNES UTILES
MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouvel appareil à repriquer le linge.

Les systèmes Hurtu et Hattin, Seidel et Naumann, etc., modèles riches marchant à la main ou au pied.

Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. TRAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm^{ie}

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions lentes, Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie; empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUÏRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.